Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Schweizerisches Handelsamtsblatt SHAB
Feuille officielle suisse du commerce FOSC
Foglio ufficiale svizzero di commercio FUSC
Swiss Official Gazette of Commerce SOGC

Rubrique: Inscriptions au registre du commerce
Sous-rubrique: Mutation
Date de publication: SHAB - 06.09.2018
Numéro de publication: HR02-1004450719
Canton: VS

Entité de publication:
Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation KAUFMANN & STEPHANI HOLDING SA, Monthey

La mutation de l'entité juridique mentionnée a été effectuée dans le registre du commerce.
Publication selon les art. 9 et 35 ORC.
KAUFMANN & STEPHANI HOLDING SA
Jusqu'ici
L'Enfant Gâté SA

Rue du Coppet 1
1870 Monthey
Jusqu'ici
Avenue Haldimand 73
1400 Yverdon-les-Bains
IDE: CHE339529856
Forme juridique: Société anonyme
Siège: Monthey
Jusqu'ici: Yverdon-les-Bains
Jusqu'ici
la société a pour but l'exploitation de restaurants, bars et cafés, l'exploitation d'un service-traiteur, avec confection de plats à l'emporter ou livrés à domicile, l'exploitation d'une boulangerie, la vente d'aliments, de boissons alcoolisées ou non alcoolisées (pour but complet cf. statuts)
L'Enfant Gâté SA, précédemment à Yverdon-les-Bains, CHE-339.529.856, société anonyme (No. FOSC 60 du 27.03.2017, Publ. 3427681). Modification des statuts: 24.07.2018. 30.08.2018. Nouvelle raison sociale: KAUFMANN & STEPHANI HOLDING SA. Nouveau siège: Monthey. Nouvelle adresse: c/o RIGOLET S.A., Rue du Coppet 1, 1870 Monthey. Nouveau but: financement et prise de participation dans toutes sociétés et affaires immobilières, mobilières, industrielles, commerciales et financières, à l'exception de toutes opérations prohibées par la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE); la société peut consentir ou garantir des prêts ou des avances à ses actionnaires (cf. statuts pour but complet). Actions: 1'000 actions nominatives de CHF 100.00 avec restriction de transmissibilité selon statuts [précédemment: 10'000 actions nominatives de CHF 10.00 avec restriction de transmissibilité selon statuts]. Communications aux actionnaires: par lettre recommandée pour les convocations aux assemblées générales et par courrier écrit, par fax ou par courrier électronique pour les autres communications.

Précédente publication dans la FOSC:
Date de la publication dans la FOSC : 27.03.2017 Numéro de l'édition de la FOSC : 60

Office cantonal du registre du commerce responsable:
Registre du commerce du Bas-Valais